

Contribution conventions CNC / Régions

Groupe « exploitation, diffusion culturelle, patrimoine »

1/ L'exploitation cinématographique en régions :

- Accompagner le développement et la modernisation du parc de salles :
Un certain nombre d'établissements du parc de salles indépendants et Art & Essai doit faire face à des travaux de modernisation conséquents, qui nécessitent d'importants investissements.
Les entreprises mobilisent leur fond de soutien régulièrement et ce dernier n'est pas suffisant pour faire face à de gros travaux de restructuration.
Il serait nécessaire d'améliorer et de recentrer les aides régionales à la construction, modernisation, rénovation, mais aussi les aides à investissement en équipements à l'heure où la question du renouvellement des équipements numérique se pose.
Par ailleurs, il convient de sortir les cinémas Art & essai du champ de la loi SRU avec des PLU leur imposant la construction de places de parking, et leur permettre des dérogations, comme pour d'autres établissements culturels considérés comme d'intérêt public.

- Mutualisation des actions et moyens

Réseaux de salles :

Les actions des réseaux dépendent beaucoup des moyens humains dont ils disposent. Ainsi les meilleurs résultats sont obtenus lorsque les associations régionales- peuvent compter sur l'emploi de permanents, à même d'entreprendre et suivre les actions.

Les aides régionales aux projets (dispositifs, initiatives locales, festivals, ateliers...) doivent être amplifiées, mais il est nécessaire de renforcer et généraliser les budgets de fonctionnement des associations régionales de salles.

Elles doivent être confortées dans l'ensemble de leurs missions et se voir confier l'ensemble des différents aspects relatifs à l'exploitation, la diffusion, l'éducation à l'image, la formation.

D'autre part, le travail en réseau est d'autant plus pertinent que les associations régionales sont plus proches du terrain et ont une connaissance précise de chacune des salles du réseau. Ce lien de proximité doit être maintenu. Pour cela, il serait préférable de ne pas fusionner différentes associations opérant au sein d'une même grande région mais de les maintenir en favorisant la communication et la coordination.

L'animation est une composante essentielle d'une salle Art & Essai, en accompagnement d'une programmation de films d'auteurs. Soutenir des emplois culturels permettrait d'améliorer l'aménagement culturel du territoire et renforcer le rôle social joué par les salles.

Un certain nombre d'établissements de proximité n'a ni les moyens financiers d'assurer un poste d'animateur ou d'animateur jeune public, ni les besoins. De même, les postes de responsables de la communication avec des compétences en communication digitale et audiovisuelle sont essentiels. Il serait nécessaire de favoriser la création de postes mutualisés entre plusieurs salles, par des aides spécifiques.

Il est nécessaire de favoriser la création ou le maintien de postes d'animateurs dans les salles par des aides spécifiques ; ces postes pouvant faire l'objet de mutualisation entre plusieurs salles.

Comme cela se fait dans certaines régions, des budgets doivent être fléchés pour permettre la rémunération d'intervenants, critiques, historiens, spécialistes, réalisateurs qui pourraient accompagner leur film dans la durée et la profondeur.

Aménagement numérique du territoire :

Favoriser un débit internet (fibre ou ADSL) de qualité sur l'ensemble du territoire est une priorité pour permettre à tous d'accéder à la réception dématérialisée de films, et permettre la généralisation de ce mode d'envoi des films.

D'autre part, il existe des disparités selon la taille de l'exploitation dans les offres des plus gros opérateurs : le paiement de l'envoi dématérialisé est effectué par le distributeur pour les cinémas les plus importants et par les exploitants les plus modestes.

Formation :

Le métier d'exploitant s'est professionnalisé et requiert des compétences variées, dans un environnement en mutation où de nouvelles pratiques sont mises en œuvre avec une conception plus diversifiée des activités autour de la projection de films et leur communication.

La formation professionnelle initiale et continue du personnel des salles indépendantes est une priorité, dans les domaines suivants :

- Animation et création d'événements
- Communication et communication digitale
- Management et RH
- Accueil du public
- Technique (cabine, création et fabrication DCP, réalisation et montage audiovisuel ...)
- Sécurité ERP

De nombreuses salles associatives fonctionnent grâce à l'implication de bénévoles qui doivent avoir accès à ces formations pour offrir un niveau minimum de prestations attendu par les partenaires professionnels (distributeurs en premier lieu) et public.

Ainsi, des sessions d'information professionnelle pourraient être prises en charge par les associations régionales et abondées par les régions.

Les besoins en formation incluent la formation des professeurs dans le cadre des dispositifs scolaires ou séances scolaires. Il est nécessaire que des heures de formation cinéma soient inscrites dans les carnets de formation des rectorats.

Accompagnement des films produits en région :

Les budgets de production ne sont pas assortis de budgets spécifiques pour la diffusion et l'accompagnement soutenu des films lors de leur sortie.

Les réseaux de salles de proximité doivent être de vrais partenaires dans la mise en place de la diffusion des films produits en région et les salles de vrais relais de projection, dès lors qu'il s'agit de films de cinéma.

Anticiper la sortie dans les salles au moment du tournage et créer des synergies par l'intégration de la partie diffusion au moment de la production est un préalable.

Une communication étroite entre structures d'aide à la production, réseaux de salles et salles doit être mise en place, le plus en amont possible, pour entamer la promotion du film et tisser des liens avec les salles.

Ainsi, des teasers élaborés sur le tournage ou tout autre élément de communication peuvent être relayés par les salles. Des visites sur les tournages de responsables de salles peuvent être organisées, les salles peuvent également profiter de la présence des réalisateurs, producteurs, ou membres de l'équipe des films pour proposer des débats ...Lors de la sortie des films Art & Essai co-produits, avant-premières et tournées doivent être mises en place dans les salles Art & Essai de manière contractuelle. Une véritable prise en charge financière et matérielle doit pouvoir être effectuée par les régions.

De manière plus large, le soutien à la diffusion des films indépendants et Art & Essai co-produits doit être renforcé en matière d'animation et de communication (édition de documents d'accompagnement, création, achats d'espace ...) afin de leur donner un véritable éclairage régional.

Dispositifs scolaires :

Les séances scolaires constituent une part importante de la mission et de l'activité des salles indépendantes et Art & Essai. Il convient d'assurer la pérennité des dispositifs d'éducation à l'image et d'en faire respecter les chartes. L'absence de solutions de transport constitue un véritable frein à leur bonne mise en place et il serait souhaitable que les collectivités locales puissent les assurer.

Les interdictions de sorties peuvent avoir des conséquences d'ampleur à l'échelle d'une salle indépendante.

Les sorties devraient revêtir un caractère régulier, pour éviter, lorsque des mesures d'urgence doivent être prises, de créer des disparités entre sorties autorisées et d'autres non, et des prolongations d'interdictions trop importantes.

Par ailleurs, il semble légitime que les compétences de coordination de dispositifs scolaires soient confiées aux associations de salles, de par leur proximité avec les salles qui accueillent les dispositifs.

Pour permettre aux dispositifs de jouer pleinement leur rôle, il convient également de renforcer le travail d'intervenants dans les classes et les cinémas.